



À St Joseph de Rivière, le 05 juin 2023

Madame le Maire vous rappelle que vous avez été convoqués par décret (mail du 02 juin 2023) **le vendredi 09 juin 2023, à 19h30** pour procéder à l'élection des délégués et suppléants pour le vote des élections sénatoriales.

CONVOCAATION

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal,
qui se tiendra le :

VENDREDI 09 JUIN 2023 à 20 heures 30,
en Mairie 2, Place de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

I- INFORMATIONS :

Décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT, en vertu de la délibération de délégations du Maire n°46/2020,

- 1- Offre de service DPD

II- DÉLIBÉRATIONS :

- 1- Délégations du conseil municipal accordées à Madame le Maire
Abrogation de la délibération n°46/2020,
- 2- Désignation du « référent déontologue élus » et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG38,
- 3- Réhabilitation et autorisation de travaux sur les tombes des combattants Morts pour la France,
- 4- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association VTT Chartreuse,
- 5- Convention de refacturation des arceaux de stationnement vélo,
- 6- Convention de cofinancement relative à l'aménagement de la RD 520A au niveau du hameau des Grollets,
- 7- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2022,
- 8- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif pour l'année 2022,
- 9- Modification du tableau des effectifs.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Madame le Maire,
Marylène GUIJARRO

